



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU JEUDI 9 MARS 2023

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents 12
- Ayant pris part : 15

L'an deux mille vingt-deux et jeudi neuf mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

01/03/2023

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; M. Didier COMBES ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Héléna POLDERVAART ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage

01/03/2023

Excusés représentés : Mme Mélanie ROUX représentée par Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean-Pierre LESCURE représenté par M. Jean-Paul CHAMAYOU ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND représentée par Mme Héléna POLDERVAART et Mme Pauline MARCOU MADER représentée par Mme Dominique GODOT-RAMADE.

Absentes non excusées : Mme Gaëlle POUSTOMIS et Mme Vanessa LAGARDE

M. Didier COMBES a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2023-11 : Approbation du compte administratif 2022 budget principal « Commune »

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, Madame Marie-Claude ROLLAND, 2^{ème} Adjointe au Maire en charge des finances, expose au Conseil municipal le compte administratif de l'exercice 2022 du budget principal « Commune » :

Sections	Dépenses	Recettes	Résultats
Section de fonctionnement	1 662 492,10 €	2 094 925,91 €	432 433,81€
Section d'investissement	683 553,65 €	1 379 129,81 €	695 576,16€

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2022 tel que présenté.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Didier COMBES

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

